

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 MARS 2015

PRESENTS : Mmes BILLARD Lisabeth - ADAM Dominique - LAULOM Monique - -
BRAULT Marie- Nathalie BOULAY - MM. BOURCIER René - BAROTIN Laurent -
BLAINEAU Serge -

ABSENTS EXCUSES : - ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne, DAGLAND André

Secrétaire de séance : Marie BRAULT

2015-03-01- Subvention à l'amicale Cantonale du Personnel des collectivités territoriales : année 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe pour l'année 2014 une subvention de 174,00 euros à l'Amicale du Personnel des Collectivités Territoriales.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6474 du budget primitif 2015.

2015-03-02- Subventions 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe comme suit la liste des subventions accordées pour l'année 2015 :

- Centre Communal d'Action Sociale (Article 657362)	50,00 €
- Mairie de Moutiers les Mauxfaits – transport scolaire (En fonction du nombre d'enfants scolarisés)	2 400,00 €
- A.E.P. du GIVRE	1 200,00 €
- Office de Tourisme de Moutiers et sa région	800,00 €
- Association Ti chou Tite rose- LE GIVRE	65,00 €
- Maison Familiale de Mareuil 36 €/enfant	72,00 €
- Secours Catholique de Moutiers-les-Mauxfaits	400,00 €
- U.D.A.F. de la Vendée	53,00 €
- U.N.C. du GIVRE	50,00 €
- F.D.G.D.E.C.de Vendée	60,86 €
- Banque Alimentaire de Vendée	100,00 €
- MMAC	105,00 €
- ADILE	50,00 €
- Danse attitude	75,00 €
- Club de Foot Moutierrois	240,00 €

2015-03-03- Taux d'impositions 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité, décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 % sur les quatre taxes directes locales pour l'année 2015, soit :

- taxe d'habitation :	20,15 %
- taxe foncière (bâti) :	11,10 %
- taxe foncière (non bâti)	32,66 %
- CFE	19,53 %

Soit un produit fiscal attendu de **131 221 euros**.

2015-03-04- Remplacement de la secrétaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des besoins d'un(e) remplaçant(e) pour assurer les congés annuels de la secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal opte pour faire appel à Mme Sandrine PEYE secrétaire à la mairie de St Cyr en Talmonçais. Celle-ci est à temps non complet.

Il est proposé un contrat à durée déterminée entre les deux parties pour la période du **20 avril au 22 avril 2015 inclus**. Sandrine PEYE effectuera 3 après-midi de 3 heures pendant cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte la proposition du Maire. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

2015-03-05- Devis Souffleur et taille haie

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire l'achat d'un souffleur et d'un taille haie.

Plusieurs devis ont été présentés au Conseil Municipal. Le devis de l'Entreprise HYDRO AGRI d'un montant de **754 € TTC** semble être le plus intéressant.

A l'unanimité les membres acceptent cette proposition

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

2015-03-06- Devis de panneaux de signalisations : JPP

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire l'achat de panneaux de signalisations

Plusieurs devis ont été présentés au Conseil Municipal. Le devis de l'Entreprise JPP Direct d'un montant de **1209,92 € TTC** semble être le plus intéressant.

A l'unanimité les membres acceptent cette proposition

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

Questions diverses

Prochaine réunion de
Conseil Municipal
Le 4 mai 2015 A 20 H30

Le Maire.